

REGLEMENT GRAPHIQUE  
ECHELLE : 1/5 000

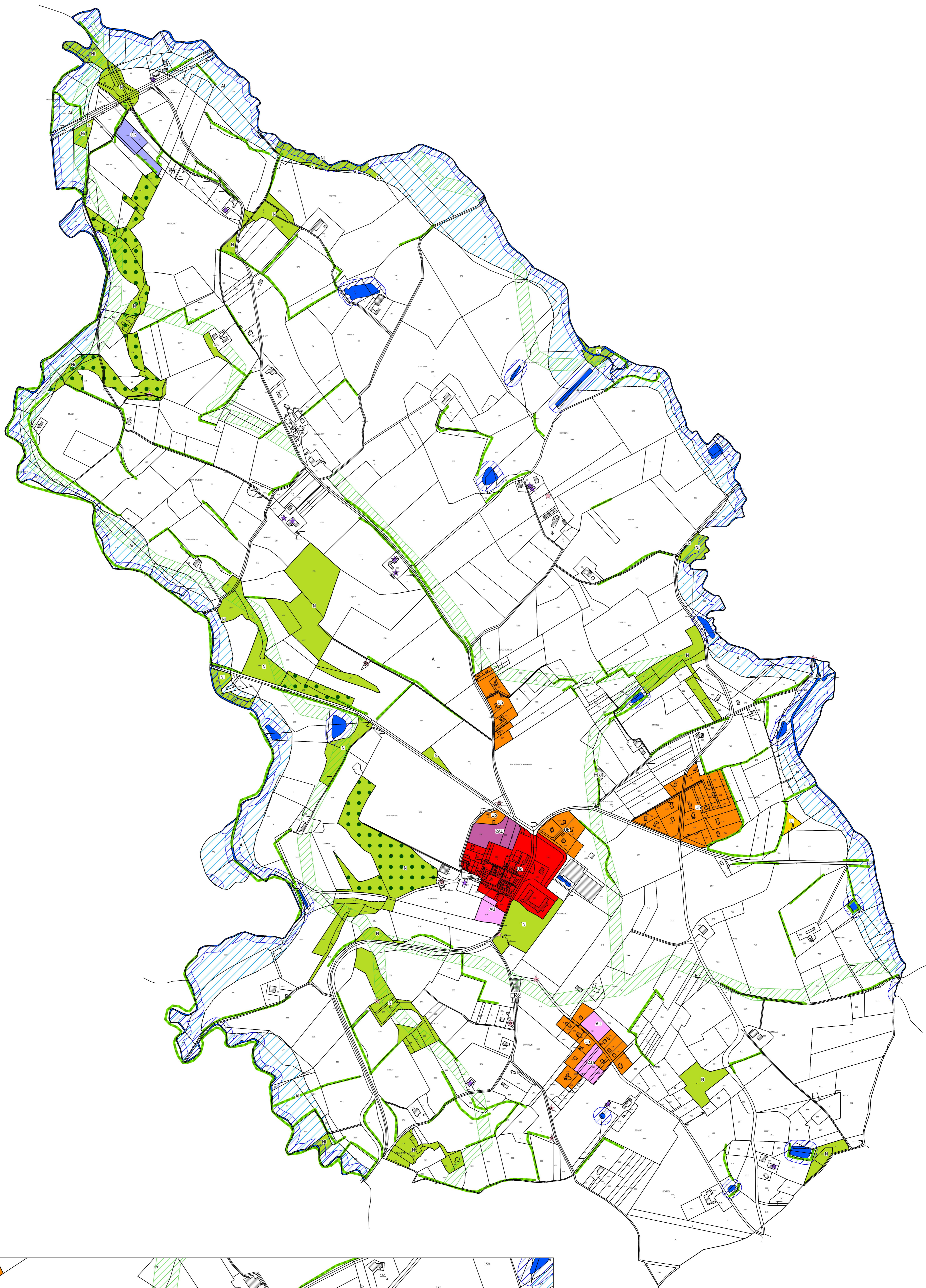
4

PRESCRIPTION DU PLU : 19 octobre 2011  
DEBAT SUR LE PADD : 10 octobre 2013  
ARRET DU PLU : 2 mars 2015  
ENQUETE PUBLIQUE : 28 septembre 2015 au 29 octobre 2015  
APPROBATION DU PLU : 4 avril 2016

Bureau d'études UrbADoc  
Chef de projet : Etienne Badiane  
56, Avenue des Minimes  
31200 TOULOUSE  
05.34.42.02.91  
contact@be-urbadoc.fr

Légende

- Zones Urbaines
- Ua : Zone urbaine du bourg Le Saumont
  - Ub : Zone urbaine, extensions pavillonnaires
  - Ue : Zone urbaine destinée aux travaux publics
  - Ul : Zone urbaine de loisirs
- Zones A Urbaniser
- AU : Zone à urbaniser à court - moyen termes
  - 2AU : Zone à urbaniser à moyen - long termes
- Zones Agricoles
- A : Zone agricole
  - AI : Zone agricole inondable
- Zones Naturelles
- N : Zone naturelle
  - NI : Zone naturelle inondable
- Prescriptions :
- Plans et cours d'eau
  - Trame verte
  - Trame bleue
  - Espace boisé classé
- Hales à protéger au titre de l'art. L.123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme
- ★ Eléments de paysage à protéger au titre de l'art. L.123-1-5 III 2° du code de l'urbanisme
- ★ Changement de destination autorisé au titre de l'art. L.123-1-5 II 6° du code de l'urbanisme
- Le droit de préemption urbain s'applique sur l'ensemble des zones U et AU du territoire communal.
- ER N°1 Extension du cimetière (superficie de 943 m2)
- ER N°2 Défense incendie (superficie de 1660 m2)



Bourg de Le Saumont  
Echelle 1/2 500

